

Présentée comme évidente, la question du patrimoine naturel est pourtant relative

L'élargissement contemporain de la notion de patrimoine a amené depuis une quinzaine d'années de nouveaux chercheurs, parmi lesquels un nombre croissant de géologues et de géographes, à travailler sur cette thématique investie jusqu'alors par les ethnologues, les archéologues, les historiens et les historiens de l'art, notamment sur les aspects culturels et historiques. Or le clivage entre patrimoine culturel et naturel est souvent artificiel. Par exemple, le plateau des Glières et la grotte de la Luire dans le Vercors, ont été classés après la seconde guerre mondiale comme sites naturels alors que c'est l'intérêt historique qui leur vaut ces mesures de protection. A l'opposé, le Mont-Saint-Michel est inscrit par l'UNESCO au titre des biens culturels, faisant passer au second plan un site naturel pourtant essentiel dans la constitution même du site. Toute patrimonialisation constitue donc par essence un processus culturel, qui peut, selon les circonstances et les représentations de l'époque, s'appliquer aussi bien à des ressources naturelles (sites, paysage) qu'à des ressources culturelles (monuments, vestiges archéologiques).

L'équipe « Patrimoines et vulnérabilités des territoires montagnards » du laboratoire Environnement, dynamiques et territoires de montagne, EDYTEM (CNRS et Université de Savoie) étudie le patrimoine sous l'angle de sa perception (comment un territoire est perçu quand il devient patrimoine ?), de sa valorisation (comment une société intègre ce patrimoine dans son espace ?) et de son devenir (comment aménager un espace en fonction d'objectifs de conservation ?). Les ressources et les fragilités des milieux et des territoires de montagne lui offrent des terrains d'études exemplaires. Dans les sites ateliers où elle travaille (parcs nationaux des Alpes françaises, réserves naturelles de la Haute-Savoie, site des Echelles dans le massif de la Chartreuse, gorges de l'Ardèche), l'équipe vise en particulier trois aspects dans l'étude des patrimoines.

Le premier porte sur la relativité et l'évolution des critères d'évaluation et d'inventaire patrimonial (les processus de construction et de valorisation patrimoniale). Présenté comme une évidence, le choix d'inscrire au patrimoine dépend des sensibilités d'un moment, de la perception de menaces avérées ou fantasmées, de la construction *a posteriori* par les agents en charge de la gestion patrimoniale... Or ces critères évoluent, des « modes » peuvent être mises en évidence, intégrant plus ou moins l'évolution des connaissances. Il y a 20 ans, seules les tables d'orientation marquaient les sites, aujourd'hui fléchés de panneaux explicatifs. La valorisation patrimoniale peut, de plus, prendre plusieurs dimensions, scientifique, touristique, économique... plus ou moins compatibles entre elles.

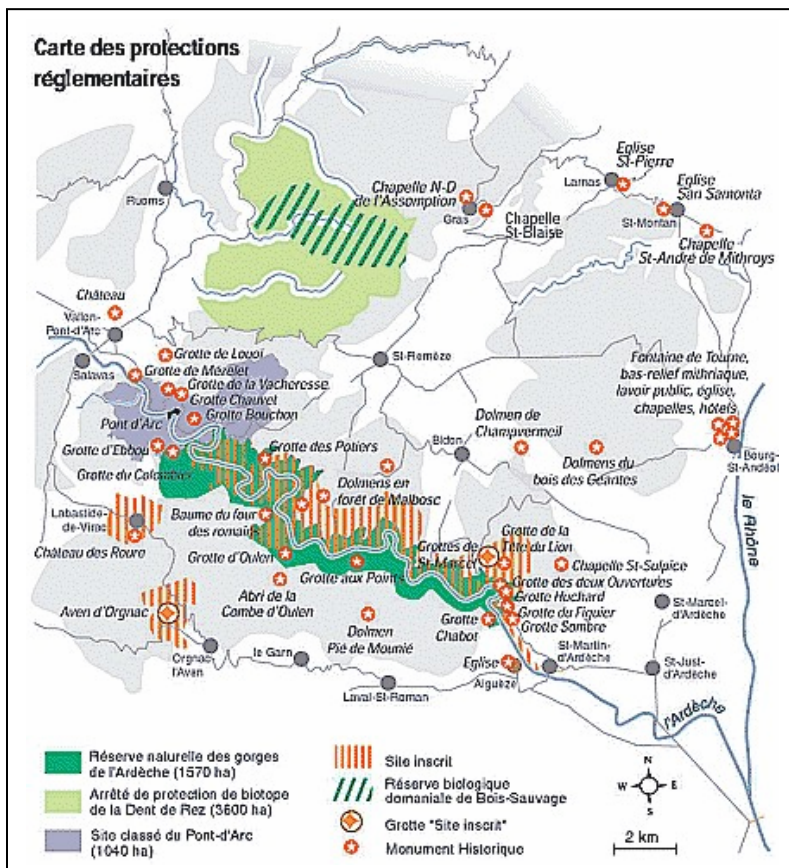
Le second s'intéresse aux liens entre patrimoines, territoires et identités. Quand un territoire est investi par une communauté qui y vit, en tire ses ressources et en assure la gestion et l'aménagement, ce patrimoine participe à la construction culturelle et identitaire de cette communauté. Le patrimoine permet à la fois l'identification **du** territoire et l'identification **au** territoire. Ce sont ces liens que les chercheurs mettent à nu, en particulier quand l'activité touristique et les nécessités commerciales s'en mêlent. La multiplication des collectivités locales et territoriales et le chevauchement de leurs compétences se traduisent aussi sur le plan des patrimoines, par des logiques de concurrence-émulation entre les communes (Villes d'art et d'histoire), les départements (conservatoires départementaux des espaces naturels), les régions (nouvelle loi de 2002 sur les réserves naturelles régionales), les administrations de l'état (DRAC¹ et DIREN²)... Il en résulte, au plan local, des cartes très complexes d'espaces protégés aux prérogatives et aux objectifs différents, sinon incompatibles, comme en témoigne l'exemple des gorges de l'Ardèche.

¹ Direction régionale des affaires culturelles

² Direction régionale de l'environnement

Enfin, la question du devenir des patrimoines inclut le rapport au temps, dans le souci de pérenniser et de transmettre « aux générations suivantes », sans pour autant fixer de terme à cette conservation. Or, l'étude des sites classés dans les Alpes du Nord au début du XX^e siècle montre que des arbres, des lacs, des cascades, des rochers, tous des paysages qui avaient été jugés dignes d'intérêt, sont aujourd'hui quasiment oubliés, donnant naissance à des friches touristiques retrouvées à l'occasion de travaux de voirie par exemple. La décision prise dès 1944 de conserver les ruines d'Oradour-sur-Glane a posé dès le début le problème techniquement difficile de la « cristallisation des ruines ». Cette dimension temporelle rejoint la question de la vulnérabilité des objets patrimoniaux, appréhendée dans ses aspects économiques et touristiques autant qu'en termes de conservation.

Contact :
 Christophe Gauchon, EDYTEM
 Tél : 04 79 75 81 38
 christophe.gauchon@univ-savoie.fr



© Sources SIGA, Syndicat Intercommunal des Gorges de l'Ardèche) -
 A titre d'exemple, cette carte de l'Ardèche rend assez bien compte de la très grande complexité des outils de protection patrimoniale existant en France. Si la lecture en est malaisée, il est facile d'imaginer que l'application sur le terrain doit rapidement se révéler problématique...